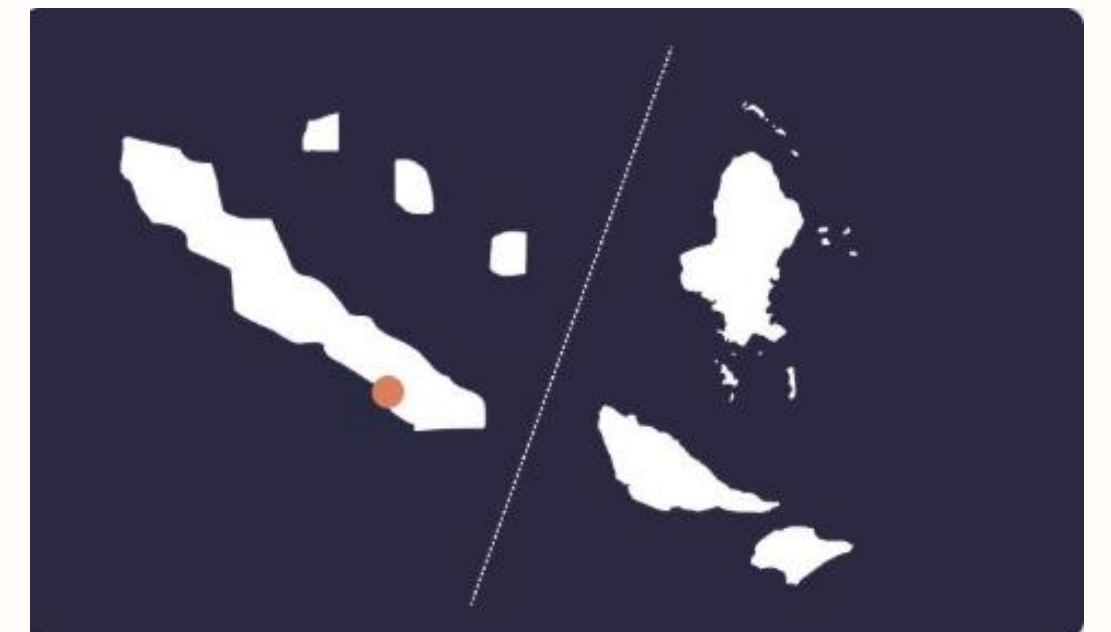


L'ADEME en Nouvelle Calédonie



L'ADEME en deux mots

Opérateur de l'État,
en charge des sujets de transition
écologique :

- Air
- Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie
- Bâtiment
- Changement climatique
- Économie circulaire et Déchets
- Industrie et production durable
- Énergies
- Mobilité et Transports
- Urbanisme, territoires et sols

3 tutelles

- ministère en charge de l'Écologie,
- ministère en charge de l'Énergie,
- ministère en charge de la Recherche.

**Au plus près des collectivités avec ses
17 directions régionales et les préfets
de Région, délégués territoriaux**

- 13 directions régionales en métropole
- 4 directions régionales en outre-mer
- 2 représentations territoriales dans le Pacifique

Les services pour engager la transition

Tous les
services :



La montée en compétence

L'Académie



Centre de ressource

la Librairie



Accompagnements multi-opérateurs

⇒ Pour les collectivités

- La plateforme aides-territoires
- Les guichets uniques de l'ingénierie : se rapprocher des services déconcentrés de l'État dans votre Région



⇒ Pour les entreprises

- La plateforme Transition écologique des entreprises



L'équipe de Nouvelle-Calédonie



Alexandre BAREILLES

Chargé de mission énergie et mobilités

>> partenariat ACE



Caroline NICOLLEAU

Représentante territoriale de
l'ADEME en Nouvelle Calédonie et
Wallis & Futuna





Eulalie TISSERANT

Chargée de mission économie circulaire

>> partenariats provinces

L'ADEME co-finance des projets avec les institutions locales :

L'intervention de l'ADEME s'inscrit résolument dans une logique de **partenariat avec les acteurs compétents** en Nouvelle Calédonie :

 Co-financement avec l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE)	 Co-financement avec la province Nord	 Co-financement avec la province Sud
<ul style="list-style-type: none">Projets de maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco-construction et écomobilité.Dépenses éligibles : investissements, études, animation/communicationContacts : maxime.nachin@agence-energie.nc , jean-christophe.rigual@agence-energie.nc, energie.caledonie@ademe.fr	<ul style="list-style-type: none">Projets en lien avec l'économie circulaire, l'alimentation durable, et l'adaptation au changement climatique.Dépenses éligibles : investissements, études, animation/communicationContacts : l.pouye@province-nord.nc ma.helly@province-nord.nc, c.neaoutyine@province-nord.nc, environnement.caledonie@ademe.fr	<ul style="list-style-type: none">Projets en lien avec l'économie circulaire, l'alimentation durable, et l'adaptation au changement climatique.Dépenses éligibles : investissements, études, animation/communicationContacts : 3dt.contact@province-sud.nc, yoanne.massemin@province-sud.nc environnement.caledonie@ademe.fr



Budget ADEME :
5 194 000€



PROVINCE NORD

Budget ADEME :
3 372 166 €



PROVINCE SUD
NOUVELLE-CALÉDONIE

Budget ADEME:
2 514 036 €

- **Gestion des budgets** : au fil de l'eau + appels à projets
- **Nos aides =**
 - subventions
 - attribuées par les partenaires ACE ou province (gestion déléguée)
 - accessibles sur les sites internet de nos partenaires : formulaire de demande d'aide à renseigner – organisation périodique de comités de gestion avec examen des demandes reçues.

Pour 2024 - 2027

L'ADEME accompagne la montée en compétence des collectivités :

Depuis 2021, l'ADEME a missionné INDDIGO et Ethique MANAGEMENT pour accompagner gratuitement les communes et syndicats du territoire à la réalisation et la valorisation de leur **MATRICE DES COÛTS** afin d'optimiser leur service de gestion des déchets.


Contacts pour bénéficier de ce dispositif : ethiquemanagement.nc@gmail.com,
e.curti@inddigo.com, c.pasquier@inddigo.com

ADEME apporte son expertise technique pour le compte de l'Etat
(projets fonds vert, F.E.I, etc.)

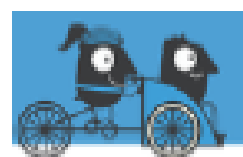
L'ADEME accompagne les élus dans leurs projets de transition :

A travers le réseau **Élus pour agir**, l'ADEME aide les élus à décrypter la transition écologique et énergétique, mieux connaître les acteurs et les outils, et accéder aux meilleurs experts. L'adhésion est gratuite.



En partenariat avec l'OFB, l'ADEME met également à disposition des **fiches conseils** sur différents sujets (alimentation, mobilité, biodéchets, énergies renouvelables etc.), à consulter sur le [site agir pour la transition écologique](#). 

L'ADEME impulse également deux évènements annuels :



Question : nos aides (ADEME), y a t -il un/des critère(s) rédhibitoire ? >> Réponses apportées par la DAFE

- **Dépenses inéligibles :**

- Projets en dehors du périmètre d'intervention de l'ADEME
- les travaux et études de portée réglementaire /mise en conformité
- Le fonctionnement (dépenses personnel statutaire inéligible)
- Projets déposés par des particuliers >> aides uniquement auprès des communes, associations, entreprises
- Sur l'énergie, pour mémoire, l'ADEME n'aide pas :
 - les projets de photovoltaïque en Nouvelle-Calédonie
 - Les infrastructures de pistes cyclables >> fonds vert

- **Taux d'aide :**

- Maximum 80% pour les collectivités - aide ADEME dégressive si d'autres aides publiques apportées
- Nécessité de trouver des co-financements

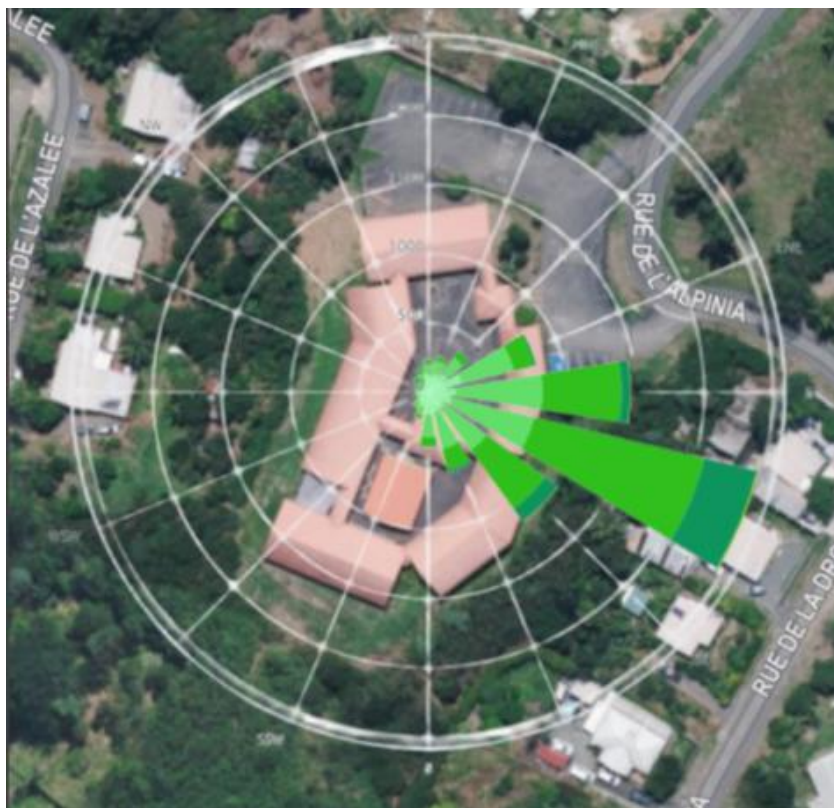
Question : comment se passe le suivi de l'utilisation des fonds ADEME ? >> Réponses apportées par l'OFB

- Enveloppe pluriannuelle - 3 conventions de mandat 24-27 avec ACE, et provinces (appelés « partenaires »)
- Demandes de subvention gérées au fil de l'eau et/ou par appel à projets
- Formulaire de demandes d'aide sur les sites des partenaires ACE, provinces
- Instruction des demandes d'aide conjointement avec ACE, provinces
- Examen des demandes reçues en comités de gestion associant l'ADEME, le partenaire, l'ADEME, les opérateurs de l'Etat (AFD, BdT), le Haut-Commissariat
- Si validation des demandes reçues, le partenaire réalise la convention auprès du bénéficiaire final (exemple : commune). Quand les dépenses ont été réalisées par le partenaire, l'ADEME rembourse l'ACE et les provinces

Question : quels exemples de projets soutenus ? >> Réponses apportées par l'ADEME

Avec l'ACE : campagne de pré-diagnostic énergétique pour des bâtiments communaux

En amont de travaux de protection Solaire, isolation permettant des économies d'énergie et de fonctionnement pour la commune – Païta 2024



Commune de Poya (partenariat PN) : étude pour la réhabilitation de dépotoirs

Poursuivre la structuration de la commune en matière de gestion des déchets après la création de la déchetterie de la plaine des Gaiacs, en réalisant des travaux de réhabilitation des dépotoirs de Basse Poya et Népoui.

